

Lussagnet-Lusson d'hier à aujourd'hui



Association les 3L



Église de Lusson



Couple d'oies en promenade



La béarnaise



Le Lées



Hirondelles

N ° 3 - Décembre 2016

*Le présent bulletin est réalisé en collaboration avec l'équipe municipale
Merci à toutes les personnes qui ont contribué*

Le mot de Monsieur le Maire

Bonjour à tous,

Vous avez été nombreux à nous prodiguer vos encouragements, c'est pourquoi nous produirons cette année 2 bulletins dans une ligne éditoriale qui continuera à se redéfinir en fonction des avis que nous vous demanderons de bien vouloir nous donner au moyen de la fiche enquête qui accompagne ce bulletin.



Mais, pour informer plus rapidement, nous pouvons faire encore mieux. Notre affichage à la Mairie se garnit de divers documents, avis, règlements, arrêtés que nous sommes obligés de porter à la connaissance du public. Il faut reconnaître que cette méthode, suffisante au regard de la loi, est inefficace lorsque l'information doit être divulguée rapidement. En particulier, nous recevons : les alertes de la Préfecture (météo, sécurité, santé) ou encore les messages d'appel à vigilance de la gendarmerie (vols dans le secteur, personnes recherchées ...).

Je propose que tous ceux qui veulent recevoir ce type d'informations en temps réel (par sms ou courriel) se fassent connaître à la mairie : mairie.lussagnet-lusson@orange.fr

Résultat ???

Mais chacun reste libre de rentrer ou pas dans ce répertoire.

Bonne lecture

Michel LABORDE

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie : Mercredi de 14h à 17h

Déchèterie : Mercredi et Samedi de 15h à 18h

@: mairie.lussagnet-lusson@orange.fr

Calendrier 2017

Janvier : Vœux du Conseil Municipal

14 juillet midi : repas du village

1^{er} samedi et dimanche d'octobre : fête du village

Etat civil 2016

Mariage : Alexandre TRUPTIL et Pauline CLABERES

Décès : Ludvig LAPEYRE et Henri MAGNET

Naissance : Mathis RICAU

Concours photo

Trois personnes nous ont contactées. La première et la gagnante du « concours photo » a été Marie-Odile MOUZIN.

La photo représentait un « repère de nivellement » type médaillon, situé au bas du mur de façade de l'école. En son centre la plaquette altitudinale donne l'altitude déterminée avec précision en ce point. Chaque repère est désigné par un ensemble de lettres et de chiffres appelé matricule. Plusieurs repères de nivellement existent à Lussagnet-Lusson, au moins 3 sont connus.



Lot gagné : le repas du 14 juillet 2016 de Lussagnet-Lusson

Renseignements pratiques



Défibrillateur

Il existe un défibrillateur placé à l'entrée de la Mairie. Le mode d'emploi est dessus.

Dans le but de pouvoir sauver un maximum de vies dans les endroits publics où surviennent des crises cardiaques, les autorités françaises, par le décret du 05 Mai 2007, autorisent toutes personnes non médecins à utiliser un défibrillateur automatisé. Les statistiques sur les décès de victimes d'un arrêt cardiaque sur les voies publiques sont alarmantes. La présence de défibrillateur à proximité de l'accident aurait pu leur donner de meilleures chances de survie.

Il existe un défibrillateur placé à l'entrée de la Mairie. Le mode d'emploi est dessus.

Réunion utilisation du defibrillateur avec Arnaud ?

Le chêne pédonculé est le plus largement répandu (environ 220ha concernés en région aquitaine) dans nos forêts.

Depuis bien des siècles, il symbolise la puissance, la majesté et la pérennité. Il fût longtemps cultivé pour ses glands, destinés à nourrir les porcs ainsi que pour son bois dur et très résistant, employé notamment dans la construction navale et la charpente. Aujourd'hui, cette espèce est particulièrement appréciée pour la fabrication des parquets, des tonneaux, des escaliers et des meubles.

Caractéristiques : Cet arbre, au houppier irrégulier, large et haut, peut atteindre 50 mètres de haut et 2 mètres de diamètre. Sa longévité est de 700 ans environ. Il existe cependant quelques arbres remarquables dont l'âge a été estimé à 1400 ans, voire 2000 ans. Ses branches massives et tortueuses naissent très bas sur le tronc et se terminent en rameaux rapprochés.



Le chêne sessile

Le chêne pédonculé est appelé ainsi à cause du pédoncule qui relie ses glands à la tige.



Quelques expressions

- « Etre fort comme un chêne »
- « On n'abat pas un chêne du premier coup »

Nos bois d'autrefois

Sur la commune de Lussagnet-Lusson existent de nombreux bois privés. Leur surface totale est d'environ **XXXXha**. Chaque propriétaire a encore en moyenne 3ha à 4ha. Autrefois on bornait les bois avec de gros cailloux en forme de cône, plantés aux quatre coins. Aujourd'hui il n'en reste que la mémoire.

En général on trouve surtout les essences suivantes : chênes, châtaigniers, acacias, cerisiers sauvages, hêtres, bouleaux, frênes, vergnes, carolinsEt en bordure des bois : les saules, les noisetiers, les noyers et les néfliers. Pour accéder aux bois les chemins (« carrateres » en béarnais) étaient entretenus par le passage des charrettes menées par vaches, bœufs ou mules. On coupait le bois à la fin de l'hiver, au dernier quartier de lune (« vieille lune »).

Les chênes, hêtres, châtaigniers et acacias étaient principalement utilisés **pour le chauffage** : chauffer les maisons, fournir le poêle de l'école et le four à pain. Les petites branches servaient à faire les fagots liés au fil de fer avec une presse spécifique) pour faire démarrer le feu dans la cheminée. Les grosses branches étaient fendues pour donner les bûches (« ascles »). Et enfin les souches (« l'esteruc ») tenaient le feu pendant des heures. Ce travail se faisait sur place, dans le bois-même. On utilisait des outils bien spécifiques : la hache, la scie, le passe-partout, le marteau avec coins (pour fendre les grosses bûches taillées à 1m). Puis on chargeait le bois, et on le rangeait à plat, à l'abri. On sélectionnait plutôt les arbres rabougris, les moins bien exposés.

Les beaux chênes et châtaigniers étaient principalement réservés à la **construction** pour leur résistance (certaines poutres étaient d'ailleurs réutilisées même après un incendie). Les troncs longs de 7 à 8 m servaient à fabriquer des poutres d'au moins 30cm d'épaisseur. Le reste était utilisé pour des solives de 10cm d'épaisseur ou des planches. Les arbres une fois abattus étaient tirés par des bœufs ou des mules jusqu'au point d'eau le plus proche pour que les scieurs puissent travailler.

Le bois était aussi largement utilisé pour la **menuiserie** : les escaliers (chêne ou châtaignier), les portes et volets (chêne ou châtaignier), les chaises (en cerisier ou en hêtre seuls les barreaux étaient en châtaigniers), les beaux meubles en noyer, les ponts (grosses poutres en châtaigniers recouvertes de madriers en chêne), les charrettes et roues (jantes en chênes et rayons en acacia), les jougs des bêtes de trait (en ormeau), la maie du pèle-porc (en carolin), les barriques de vin...



Presse à fagots



Marteau et coin

Quelques expressions

« Etre fort comme un chêne »

Quelques mots de Béarnais - Parlam bearnés

Autrefois les villages alliés ou plus souvent rivaux se donnaient des surnoms qui n'étaient pas toujours aimables parfois même calomnieux. Voici quelques sobriquets de nos villages voisins, extraits des livres d'Alexis Arette, et André Hourcade.

Lussagnet-Lusson : **Lous tue-caperàs** (Les tue-poux). A cette époque les poux étaient synonyme de pauvreté

Monassut : **Lous malefés** (mauvaise

Gerderest : **Lous escoute-cirgalhes** (écoute cigales). Ceux qui avaient le temps d'écouter les cigales (qui sont en disparition actuellement) étaient des flâneurs.

Boast : **Lous agulhès** (qui plantent des aiguilles). Ce sobriquet était commun en Béarn. Il était utilisé pour se moquer des habitants qui avaient décidé de planter des aiguilles dans le sol pour en faire commerce.

Lespielle : **Lous grabassès** (les boueux). Certaines fois on attribuait la qualité de la terre (ici boueuse) à la population y habitant.

Silmacourbe : **Lous lampoineres** (les lambins). L'histoire ne dit pas pourquoi ce surnom....

Garlin : **Lous Trufandès** (les moqueurs)

Lannecaube et Lalongue : **Lous pèdescaus** (ceux qui vont nu-pieds) et **Lous plâ-pientats** (les bien coiffés). Au XIXème siècle le petit hameau de Meillacq était indépendant et il fut décidé de le rattacher à Lalongue ou Lannecaube. Pas moyen de s'entendre. Il fut décidé que ceux qui détacheraient les premiers la cloche de l'église de Meillacq gagneraient le hameau. Le jour choisi ceux de Lannecaube partirent à l'aube, pied-nus et arrivèrent les premiers. Ceux de Lalongue avaient perdu du temps à se coiffer. Et perdirent. En plus de Meillacq les habitants de Lannecaube gagnèrent la cloche et le sobriquet de **Los pèdescaus..**

Gabaston : **Terre dous aubiscous**. Cela signifie la terre des méliques et fétuques. (hautes herbes et graminées). **Lous Aubiscous** ont aussi donné leur nom au col d'Aubisque.

Juillacq et Maspie : **Lous minye-trauguènes** (Mange-Goujeons) et **Lous Pescadous** (pêcheurs). On raconte que les gens de Juillacq tendaient des nasses dans le Lèes pour attraper des goujeons. Mais les gens de Maspie allaient vider avant l'aube les nasses pour en prendre les poissons.. Ce qui faillit entrainer une guerre.

Lembeye : **Lous youglas** (les jongleurs et musiciens). Ils allaient animer les fêtes voisines comme le font aujourd'hui les bandas.

Pau : **Lous grate-papès** (les gratte papiers). C'étaient les fonctionnaires de la ville.

Morlaas : **Lous pourcatès** (les marchands de porc)

Budget 2017

Résultats des comptes de l'année 2016

Excédent de fonctionnement	175 100 €
Excédent d'investissement	26 120 €
TOTAL	201 220 €

Taxes communales

	2016	2017
Taxes d'habitation	9,39%	9,93%
Taxe foncière (bâti)	8,45%	8,93%
Taxe foncière (non bâti)	48,27%	51,04%

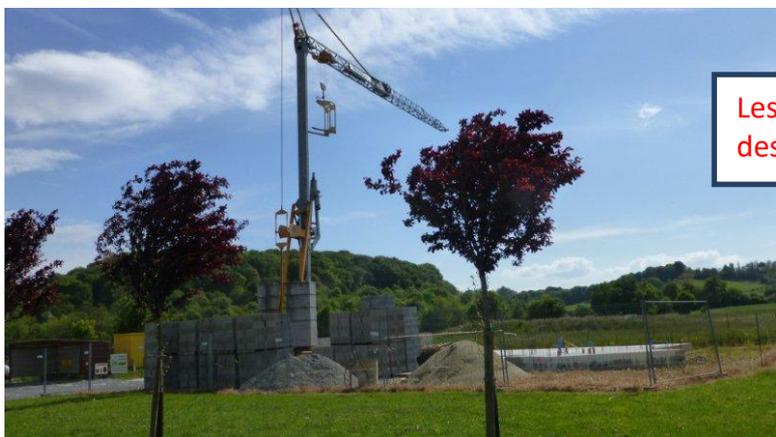
Projets majeurs 2017

Salle des fêtes	432 900 €
Voirie (dont chemin de Cazet)	49 652 €
Matériel bureau	2 000 €

Les votes du conseil municipal

Attention date limite pour l'inscription électorale : 31 janvier 2016

La nouvelle salle des fêtes



Les travaux ont démarré en février. La fin des travaux est prévue en janvier 2017.

Entretien avec l'association des 3L

A l'occasion d'une de leurs réunions de préparation, le journal a interrogé les membres de l'association les 3L. Créée en 1997 cette **association des 3L** (Lussagnet-Lusson Loisirs) a pour objectifs de se charger de l'organisation des fêtes et repas : fête du village en octobre (soirée du samedi et apéritif du dimanche) et repas du 14 juillet.

Président : Matthieu LEGAGNOA.

Vice-président : Alexandre TRUPTIL

Trésorière : Emilie LABORDE

Trésorière adjointe : Charlène BRIERE

Secrétaire : Elodie LEGAGNOA

Secrétaire adjoint : Vincent BERT

Et aussi : Baptiste BERT, Olivia DUTHILLEUL, Pauline TRUPTIL, Benjamin MARRACO, Célia LACOSTE, Clément LABORDE, Jean-Romain PEBOSCOQ, Arthur BRIERE

Il y a actuellement 14 membres, de 18 ans à 30 ans. Deux sont étudiants, tous les autres travaillent et les $\frac{3}{4}$ n'habitent plus le village. Ils sont en plus aidés de bénévoles de la commune.

Tous volontairement, par plaisir, donnent de leur temps bénévolement pour le village. Ces fêtes sont l'occasion de se retrouver, se connaître un peu mieux, créer des liens.

Alors les 3L nous attendent encore plus nombreux à chaque fête. Et le bénévolat sera toujours bien accueilli.

Les Bacs de Tri

On trouve encore beaucoup de déchets au pied des Bacs de Tri de notre commune.

Soit des déchets qui ont été simplement déposés par terre en attendant qu'une bonne âme se charge de les mettre dans les bacs. Soit des déchets qui ne doivent pas être placés dans ces bacs.

Pour rappel voici les consignes du SIECTOM sur tout ce qui ne doit pas être placé dans les bacs de tri, **MAIS à la déchetterie**, ou dans le bac LE RELAIS. A retrouver sur le site <http://siectom.jimdo.com/>



Histoire du village

Autre fois la date de la fête du village (dimanche et lundi) dépendait du saint vénéré dans l'église du village. A Lusson c'était Saint Jacques, le 25 juillet. A Lussagnet c'était Notre Dame, le 15 aout.

Au fil des siècles, les fêtes ne se sont plus attachées à ces dates. Et aujourd'hui c'est une fête commune à Lussagnet-Lusson, le premier week-end d'octobre.

La fête du village était alors un moment particulièrement important, on y invitait des parents et amis habitant dans d'autres communes éloignées, et restant au minimum les deux jours de fête.

Le **dimanche matin** tout commençait avec la **messe solennelle**, annoncée à toute volée par les cloches le samedi après-midi. Puis on se retrouvait tous dans la cour pour le **bal du midi**. Les jeunes hommes en âge de faire le service militaire, appelés « conscrits », étaient chargés d'organiser la musique. Ils faisaient venir un groupe : accordéoniste, saxophoniste, trompettiste, clarinettiste, et grosse caisse... Le groupe jouait sur le plateau d'une charrette. On dansait la polka, la valse, la java, la rumba, le tango, le paso-doble...

Ensuite chacun recevait ses invités chez lui pour le **grand et long repas de fête du dimanche midi**, qui durait jusqu'en fin d'après-midi. On y servait les produits de la ferme : le bouillon de poule avec les vermicelles, la poule au pot avec ses légumes, le rôti (de poulet ou canard) avec des haricots blancs et de la salade, et en dessert le pastis servi avec une crème et cuit avec le pain, dans le four à pain. Tout cela était accompagné de vin rouge et de vin blanc des vignes de la maison. Puis le café, arrosé d'eau de vie. Durant l'après-midi l'orchestre de musique faisait la sérénade, en passant de maison en maison, pour avoir récolter un peu de sous avant le Grand Bal de la soirée.

En soirée le **Grand Bal de la soirée** battait son plein jusqu'à minuit ou 1h au plus tard.

La **journée du lundi** était rythmée à nouveau par le bal du midi et le bal de la soirée.

A cette époque quinze jours après il y avait la **re-fête**, qui ne durait que le dimanche avec un bal le midi et le soir, surtout pour les jeunes.

Les fêtes avaient lieu dans une cour de maison, où on y déposait pour l'occasion de la sciure.

Lusson : Bourdette, Burette, Lamotte, Bayle

Lussagnet : Magnet, Arnautou, Préau de l'école ...



Rédaction

Pour les prochains numéros, si vous voulez participer, nous raconter des anecdotes, ou nous faire passer vos photos, contactez la Coordination. Coordination et photos - Frédérique MICHAUD et Germaine SALAMAGNOU